COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS

CDTP

Paris le, 5 novembre 2026

Les Présidents de club du département de PARIS

Objet : Championnats départementaux 10m 2026-2027 Pistolet VITESSE et STANDARD
Championnats départementaux 10m 2026-2027 Arbalète MATCH
Championnats départementaux 18m 2026-2027 Arbalète FIELD

Madame, Monsieur le Président,

Les championnats départementaux, cités en titre, seront organisés par le C.D.T.P. :
les **14 et 15 novembre 2026 pour le pistolet vitesse et standard**
le 10 novembre 2026 pour l'arbalète MATCH
le 11 novembre 2026 pour l'arbalète FIELD

ATTENTION : Dates limite d'inscription : ouverture le samedi 25 octobre 2026, 00h 05
fermeture le vendredi 06 novembre 2026, 23h 55

Lien d'inscription :

https://inscriptions26.cdtir94.fr

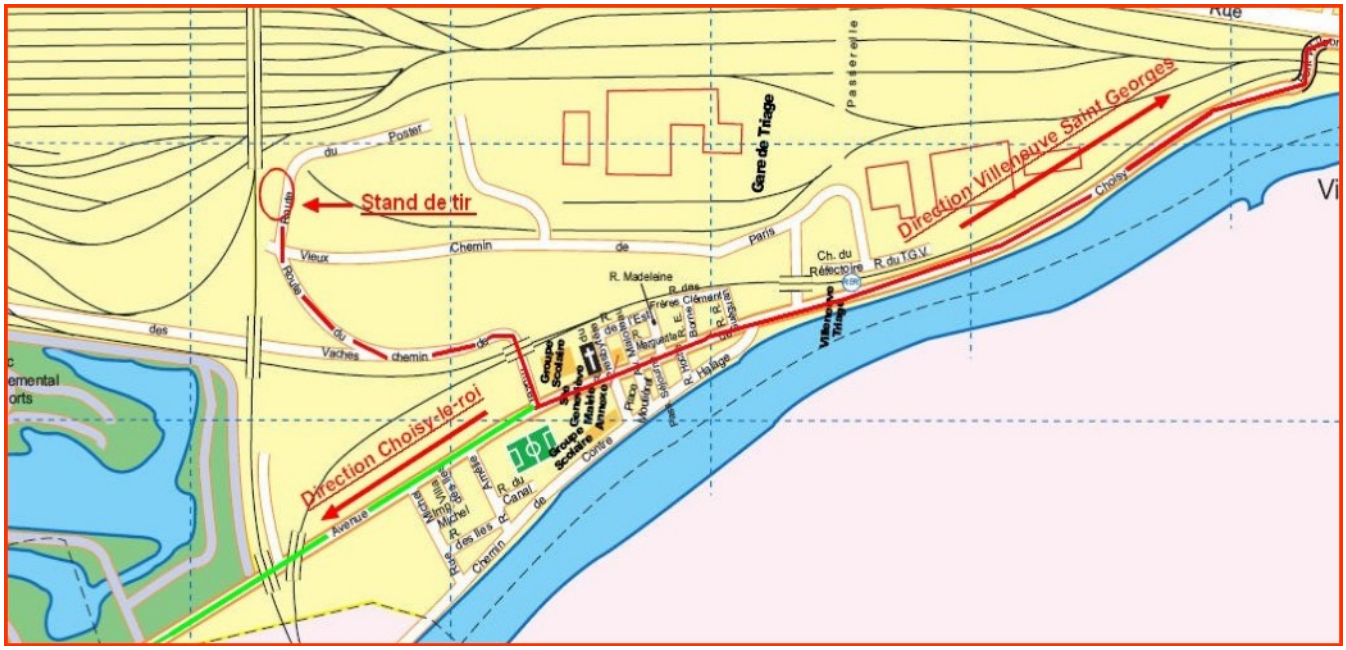
Pour l'arbalète, pas d'inscription ; téléphoner à l'organisateur Lionel CHABOT : 06 11 22 11 81

Les règles qui seront appliquées seront celles des **règlements I.S.S.F. 2023 et du RGS 2025-2026 ou pour l'arbalète les règlements 2020**
Par conséquent, tout tireur qui participera à ces compétitions, dans une ou plusieurs disciplines, devra obligatoirement respecter toutes les règles en vigueur pour la saison sportive en cours.
Pour mémoire, vous trouverez, ci-dessous, quelques extraits des règles du RGS, tels que :

■ **PARTICIPATION :**
1) Ne pourront participer à cette compétition du RGS que les tireurs :
* En possession de la licence F.F.Tir de la saison concernée portant validation :
- du médecin attestant de l'aptitude au tir sportif si le certificat n'est pas enregistré dans EDEN,
- du Président du club certifiant, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de
- la personne exerçant l'autorité parentale,
* Régulièrement inscrits à la compétition concernée, **leur club ayant acquitté** les droits afférents à celle-ci.
2) La licence ne comportant pas de photo, une pièce officielle justifiant de l'identité pourra être demandée.
3) Chaque discipline comportera un tir complet, conforme aux règlements internationaux (règlements I.S.S.F) dans les catégories mentionnées dans le RGS.
4) Chaque discipline aura un classement par équipe de club, pour chaque catégorie faisant l'objet d'un classement individuel (voir les tableaux du RGS).
5) La participation à toute compétition autre que les échelons officiels du RGS ne saurait être prise en compte comme tir de remplacement.

6) Dans le cas d'un contrôle électronique des cibles, s'il y a contestation du résultat, le tireur aura accès à ses cartons uniquement s'il pose une réclamation (50 €).

● **Arbalète Field 18m** : les 11/11/2026 sur le site de Villeneuve-Saint-Georges 01 43 82 59 26
ASCV, Vieux chemin de Paris -- 94190 Villeneuve-Saint-Georges



● **Arbalète Match 10m** : 10/11/2026 sur le site du GAT de Choisy 09 71 41 63 71
Stade Jean Bouin, 46 rue Jean Bouin -- 94600 CHOISY-le- Roi

■ **CONDITIONS D'ACCÈS :**
La compétition sera ouverte à tous les tireurs licenciés dans une société adhérente au C.D.T.P. et à jour de sa cotisation annuelle.
Les tireurs licenciés dans une société d'un autre département pourront participer aux championnats départementaux, mais ils ne pourront figurer qu'en H.C. (Hors-Classement) dans le palmarès.

■ **CONDITIONS D'ENGAGEMENT :**
Les engagements des tireurs devront être **effectués en ligne**. Penser à bien indiquer la **bonne catégorie** d'engagement.
Renseigner les onglets correspondants aux **épreuves**.
Pour les **nouveaux compétiteurs**, informer adresses postale et courriel, date de naissance, n° licence, téléphone par e-mail à contact@cdt-paris.com

■ **PRIX DES ENGAGEMENTS :**
Le prix des engagements par tireur et par discipline sera le suivant *(pas d'augmentation depuis l'an dernier)*:
CLUB A JOUR DE SA COTISATION ANNUELLE ET CLUB D'UN AUTRE DÉPARTEMENT
INDIVIDUEL CADETS-JUNIORS : **17 Euro**
INDIVIDUEL autres catégories ….. : **19 Euro**
ÉQUIPE …….. : **25 Euro**
Tout tireur qui s'engage provoque des frais incompressibles. Par conséquent, en cas d'absence les frais d'engagement ne seront pas remboursés

■ **DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**
Inscription en ligne jusqu'au 06 novembre 2026, à 23h55 pour les individuels (équipes : écrire au CDTP).
Chèque du club correspondant au montant total des engagements individuels et équipes, *libellé à l'ordre du C.D.T.P.*, devra être expédié au siège du CDTP : 9 villa Thoréton 75015 PARIS.

Après la date limite d'inscription, au plus tard le *13* : téléphoner pour savoir s'il reste de la place au : 06 33 84 34 41

■ **PLAN DE TIR :**
Le plan de tir joint sera établi en fonction des engagements reçus et expédié aux clubs au plus tôt.
En outre, le C.D.T.P. se réserve le droit d'y apporter les modifications jugées utiles dans le cadre de l'organisation technique de la compétition, y compris par ajout ou retrait d'une série.

■ **CLASSEMENT :**
Le titre de **CHAMPION DE PARIS** individuel et par équipe sera décerné dans chaque catégorie et chaque discipline.

■ **RÉCOMPENSES :**
La remise des médailles sera effectuée lors de la prochaine AG du CDTP (note à suivre). En cas d'absence du tireur, une personne du club habilitée pourra prendre les médailles. Passé un mois, il ne pourra être possible de réclamer les médailles au CDTP.

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL :
Des médailles OR, ARGENT et BRONZE, seront remises aux trois premiers dans chaque catégorie et chaque discipline.

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL PAR ÉQUIPE :
Des plaquettes seront remises aux trois premières équipes dans chaque catégorie et chaque discipline.

■ **NOTA :** Attention aux éventuels contrôles antidopage.



Relevé d'identité bancaire

Ile de France

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations et vous évite des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Cadre réservé au destinataire

	Code Banque	Code Guichet	Numéro du Compte	Clé RIB
Domiciliation	18206	00222	60250193774	32

	International Banking Account Number (IBAN)	Bank Identification Code (BIC)
IBAN	FR 76 1820 6002 2260 2501 9377 432	AGRIFRPP882

Nom et Adresse du Titulaire
COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR
DE PARIS
28 RUE LAMARTINE
75009 PARIS